

**FORUM
D'EL MOUDJAHID****Le rôle des
ONG en débat**

Le rôle des ONG, dans le monde et en Algérie, a été le thème d'un débat, hier, au centre de presse d'El Moudjahid animé par nombre de juristes et acteurs de la société civile. Quel est le rôle du mouvement associatif dans l'épanouissement de la société civile et pourquoi la plupart des associations en Algérie n'activent que durant des périodes précises à l'instar des partis politiques ?

C'est ce qu'ont essayé de débattre les présents hier au forum avec la nette conviction que les associations en Algérie n'ont pas cette liberté d'agir. Les juristes présents ont évoqué le cadre légal d'exercice qui s'illustre dans la loi n° 90-31 du 4 décembre 1990, relative aux associations. Ces dernières années ont été, en effet, difficiles pour le mouvement associatif, confronté dans l'accomplissement de ses tâches à d'énormes problèmes d'ordre bureaucratique, mais cette loi ne répond plus aux attentes de la société civile d'où la nécessité de mettre à jour certaines dispositions. Le problème que rencontrent les associations c'est la mainmise des pouvoirs publics qui peuvent intervenir et suspendre les activités de n'importe quelle association et ce, par le biais de certains articles qui, trop vagues, peuvent être sujets de diverses interprétations en fonction du bon vouloir de l'autorité compétente. Par ailleurs, il faut reconnaître que la vie associative en Algérie a connu une nette régression depuis la fin des années 1990, attestée par le reflux des activités. Le nombre d'associations fonctionnelles agréées par l'Etat est estimé à près de 62 000 dont plus d'un million à vocation nationale. Le taux d'adhésion de la population adulte aux associations demeure dérisoire.

I. T.

**ANNABA
L'Agence foncière
de wilaya restituée
21 lots de terrain**

L'Agence foncière de la wilaya de Annaba vient de restituer 21 lots de terrain attribués dans le cadre de la promotion de l'investissement, mais "non-exploités par leurs acquéreurs". Cette opération a été menée à la faveur d'enquêtes qui ont ciblé les zones industrielles (ZI) et d'activités commerciales (ZAC) implantées à travers la wilaya, notamment dans les communes d'El Hadjar, Berrahal, Ain-Berda et El-Bouni. Par ailleurs, des dossiers relatifs à d'autres lots de terrain attribués mais non utilisés, se trouvent actuellement au niveau de la justice. S'agissant des perspectives de mobilisation de nouveaux lots de terrain industriel, on signale que de nouvelles zones d'activités commerciales (ZAC) sont en cours d'aménagement au niveau des localités de Merzoug Amar (Sidi Amar) et de Boukhmira (El Bouni). De même qu'une opération analogue portant sur l'aménagement des entrées Est, Ouest et Sud de la ville de Annaba pour un coût de 29 millions de dinars, a été programmée au titre de l'exercice 2007, celle-ci devrait permettre, outre l'amélioration du cadre urbain, la création d'emplois dans le cadre de la construction de locaux commerciaux notamment.

Nabil Kebaïli

**LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
EN VISITE A RELIZANE****Ghoul insiste sur le respect des délais**

M. Amar Ghoul, ministre des Travaux publics, en visite hier dans la wilaya de Relizane, s'est dit : "Très satisfait" de l'avancement du projet national de l'auto-route qui traverse la wilaya de Relizane.

Le docteur Amar Ghoul s'est rendu également, accompagné du premier responsable de la wilaya à la commune de Oued-Djemaâ où des explications lui

ont été données sur le lancement de ce tronçon de la limite avec la wilaya de Mascara à celle de Chlef et qui s'étend sur 87,3 km. Le représentant du gouvernement a tenu toutefois à mettre en garde les intervenants contre d'éventuels retards dans l'exécution des travaux, tout en mettant l'accent sur le volet des normes sécuritaires à respecter scrupuleusement. M. Amar

Ghoul exigera par ailleurs la création d'espaces verts, notamment entre les deux voies.

En terme d'avancement, les installations de chantier sont réalisées. Les travaux de décapage sont entamés ainsi que l'achèvement des ouvrages d'art.

M. Amar Ghoul rappelle l'importance nécessaire d'un mur permanent et rigoureux sur le ter-

rain pour une maîtrise efficiente de l'ouvrage et la capitalisation maximale du savoir-faire.

Le représentant du gouvernement a conclu sa visite : "Je réitère les maîtres mots à savoir : le respect des normes, le respect des délais, la cohérence, l'homogénéité, la fonctionnalité, la fluidité, le confort et la sécurité."

A. Rahmane

AFFAIRE DU WALI D'EL-TARF**Plusieurs hauts responsables
placés sous mandat de dépôt**

Le président de la commune d'El-Tarf, la directrice de l'agence foncière de la daïra d'El-Tarf ainsi que le directeur de wilaya des Domaines ont été placés, il y a plus de deux semaines, sous mandat de dépôt sur instruction de la Cour suprême, indiquent-ils de sources judiciaires fiables.

Cette information, qui a été frappée du sceau de l'anonymat, vient d'être divulguée depuis hier et ce, pour des considérations ayant trait au déroulement

des enquêtes entamées par les services de sécurité compétents.

Les trois personnes sont poursuivies dans l'affaire appelée SAS 2 et qui concerne un lotissement composé de 117 lots et dont les plans ont subi des modifications par rajout de 6 autres lots atteignant ainsi le nombre de 123 lots.

Cette affaire fait partie des 9 affaires qui ont éclaboussé l'ex-wali d'El-Tarf et parmi les causes directes de son limogeage par le

président ainsi que son placement en détention préventive depuis deux mois. Sur un autre plan, nous apprenons de bonnes sources que les services de sécurité ont diligenté, jeudi dernier, une enquête concernant l'agence foncière de la commune de Besbès.

Selon nos sources, les services de sécurité disposent de documents mettant en cause l'accaparement, en usant de subterfuges et autres méthodes

peu orthodoxes, de lots de terrain par de hauts cadres de l'administration locale. Beaucoup de têtes de l'aréopage administratif sont sur la sellette et devront rendre des comptes, ajoute-t-on.

La lutte contre la corruption semble prendre une autre tournure dans la wilaya, les agences foncières des autres daïras sont par ailleurs sur les tablettes des services de sécurité, a-t-on affirmé.

Daoud Allam

TIMIZART**Un citoyen délesté de son véhicule**

Dans la soirée de samedi dernier, vers 20 heures, deux citoyens ont été agressés puis délestés de leur véhicule de marque Peugeot Partner par un groupe armé qui a usé d'une violence inouïe, si bien que l'une des victimes garde encore les marques des coups reçus sur la tête.

Les faits se sont déroulés sur le CW 174 entre les villages Tamda et Amzizou, deux grands villages à quelques encablures à l'est de Tizi-Ouzou. Les jeunes qui étaient à l'intérieur de leur voiture stationnée au bord

de la route ne s'attendaient pas à une telle tournure des événements puisque, faut-il le dire, la localité était épargnée par de tels actes, même si réellement, on ne peut parler de risque zéro au vu de quelques méfaits enregistrés à proximité de Kahra, Timizart, Fréha ou Imaloucen. Les malfaiteurs venus de nulle part, car les versions diffèrent sur la méthode utilisée pour arriver au point de leur forfaiture, ont vite sommé les occupants de descendre en agressant celui, parmi eux, qui a tenté de résister, ce dernier a, par

ailleurs pris la fuite. Le groupe a choisi ensuite de prendre en otage le deuxième occupant pour le relâcher un moment plus tard sur quelques kilomètres le long de la bifurcation de Chaoufa. Pour rappel, cette route débouchant sur la route nationale menant de Tizi vers Azazga, qui a été récemment bitumée, arrive de Boubhir et plusieurs destinations contournant Azazga. A noter que ce trajet est fréquemment usité selon quelques citoyens de la région.

F. B.

INSTITUT DE FORMATION DES ENSEIGNANTS DE BEN-AKNOUN**Les travailleurs menacent
de faire grève**

Un préavis de grève a été déposé à l'Institut de formation des enseignants de Ben-Aknoun et transmis aux institutions concernées.

Ce préavis a été déposé par le collectif des travailleurs suite à un différend personnalisé avec l'intendante de l'institut. Dans la liste des revendications transmises à notre rédaction, l'on peut lire que le collectif des 30 employés signataires du préavis de grève, demande en premier lieu le départ de l'économiste. Il est également question de revoir la situation des travailleurs de l'institut par rapport aux promotions, ainsi que la situation des dossiers du personnel qui, selon les concernés, sont retirés de l'adminis-

tration sans contrôle. Parmi les points soulevés figure la non-perception des primes des rentes et ce, depuis des années. Par ailleurs, les retards enregistrés dans la perception de salaires ont irrité les travailleurs de l'institut Fatima-Zohra.

Le manque du personnel est aussi décrié dans la lettre transmise à notre rédaction. Selon les rédacteurs du communiqué, cela est dû à un cycle de renvois du personnel envoyé par la direction de l'éducation.

Les travailleurs de l'institut, qui demandent à ce qu'une commission d'enquête soit installée, réclament aussi que les pensions des retraités de l'institut soient reversées. Des pen-

sions dont le retard date de l'année 2004. Nous avons essayé d'entrer en contact avec l'économiste de l'institut pour

avoir sa version des choses mais nos tentatives sont restées vaines.

N. M.

SAIDA**Commission d'enquête
à la mouhafadha FLN**

De sources sûres, l'on apprend que trois cadres de la commission de contrôle et de l'évaluation du FLN dépêchés par Belkhadem sont aujourd'hui à Saïda. Leur mission est d'enquêter sur la "corruption politique" qui a entaché les dernières élections sénatoriales du 28 décembre 2006, nous dit-on.

Il faut dire que la crise interne que connaît l'ex-parti unique s'exacerbe au fil des jours où il est difficile de savoir qui aura le fin mot de l'histoire ou est-ce un scénario pour un épilogue sans risques...

Mohamed Ben Amine